

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Chères artisanes, chers artisans,

Cette rentrée 2026 s'annonce particulièrement exigeante et, une nouvelle fois, la résilience de nos entreprises sera mise à rude épreuve.

Dans un contexte économique incertain, marqué par la hausse persistante des coûts de l'énergie, les effets de l'inflation ainsi que l'accumulation de nouvelles obligations réglementaires, telles que la généralisation de la facturation électronique, les inquiétudes sont nombreuses. Après plusieurs années de crises successives, la capacité d'adaptation dont font preuve les artisans demeure remarquable, même si elle semble aujourd'hui laisser progressivement place à un climat de plus en plus préoccupant.

Et pourtant, l'artisanat reste plus que jamais au cœur de notre quotidien.

Derrière la recherche de la perfection et du travail bien fait se trouvent également la créativité, l'innovation et cette capacité à relever les défis de notre époque qui caractérise si bien les artisans.

C'est cette identité profonde qui nourrit mon engagement et celui de l'ensemble des élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Loire. Depuis toujours, les artisans accompagnent les transformations de leur temps tout en préservant des savoir-faire qui constituent une richesse précieuse pour notre patrimoine économique et humain.

Cette rentrée est également l'occasion de rappeler l'importance de l'apprentissage et de la transmission. Le savoir-faire, la maîtrise du geste

et l'exigence professionnelle qui caractérisent nos métiers ne peuvent perdurer sans une politique ambitieuse de formation. C'est l'avenir même de nos entreprises et de nos métiers qui se joue à travers cette transmission.

En tant que présidente, je reste particulièrement attentive aux préoccupations exprimées par les artisans. Je ne suis pas seule, accompagnée d'une équipe de 25 élu(e)s appartenant à tous les corps de métiers, relevant de toutes les structures juridiques, présente sur l'ensemble de la Haute-Loire, ainsi qu'une équipe de collaboratrices et collaborateurs. Nous veillons à apporter des réponses concrètes et à défendre les intérêts de l'artisanat auprès de l'ensemble de nos partenaires.

Face aux défis qui s'annoncent, il est essentiel de soutenir l'activité économique locale afin de permettre à nos entrepreneuses, entrepreneurs et chef(fe)s d'entreprise de continuer à répondre aux besoins des habitant(e)s, des touristes, des collectivités territoriales, des professionnels et à contribuer au dynamisme de nos territoires.

Je suis convaincue que l'artisanat possède toutes les ressources nécessaires pour relever les défis de demain. Ensemble, continuons à faire vivre les valeurs qui fondent l'identité et la vitalité de notre secteur : tradition et innovation, excellence et adaptation.

La CMA est à vos côtés pour vous accompagner et préparer l'avenir. Surtout, n'hésitez pas !

Anne ELSENER
Présidente de la CMA Haute-Loire

Toute l'actualité
de votre CMA



Passez facilement à la **FACTURATION ÉLECTRONIQUE**

avec la solution de gestion et de facturation de la CMA

- ✓ Conforme facturation électronique 2026 (Plateforme Agréée)
- ✓ Factures, devis illimités, comptabilité simplifiée
- ✓ Déclarations URSSAF intégrées (partenaire officiel)
- ✓ Accompagnement par un conseiller CMA

Pour en savoir plus



artisanat.fr/gestion



4,9/5

sur 1,3 K avis Google